

CourrierJeux

La lettre du jour

Maintien de l'ordre ou règlement de comptes?

Genève, mardi 19 janvier. – Lundi 18 janvier aux environs de 16 h 45, je me rendais à la gare pour y chercher une amie. Par un temps splendide, je cheminais d'un pas alerte, l'humeur souriante à la perspective d'une rencontre qui m'enchantait. D'un instant à l'autre, cet élan fut brisé net par une de ces scènes salissantes, qui vous collent à la peau, vous tourmentent et vous révoltent. Quatre employés de la sécurité CFF, sanglés dans leur uniforme et bien baraqués, entouraient un

jeune homme, un freluquet, qui cheminait laborieusement, un bras maintenu dans le dos par une clé, martialement administrée. Quel était son forfait? Je l'ignore. Arrivant à la sortie de la rue du Mont-Blanc, les quatre hommes de noir vêtu précipitèrent violemment leur trophée en avant, le faisant chuter. Clopin-clopant, incrédule, le jeune homme se releva laborieusement, puis s'en alla, empruntant l'escalier roulant.

Même si tout le monde s'accorde pour déplorer que la

gare constitue un terrain de prédilection d'une racaille qui pullule, exaspérant à juste titre la population, la force qui s'exerce contre elle se doit d'être proportionnée aux circonstances et cesser lorsque la menace est écartée. Ces entités privées n'ont pas à œuvrer en marge de la loi. Leur but n'est pas le règlement de comptes mais le maintien de l'ordre. Accessoirement, ce sont en fin de compte les usagers des CFF qui les financent.

Yvonne Bercher